

en économie forestière, sylviculture, protection des forêts contre le feu et produits forestiers. L'espace ne permet pas la reproduction de cette matière dans chaque Annuaire. C'est pourquoi le lecteur est référé à cet article pour plus amples détails. Dès que les progrès le motiveront, cet article sera remis à date.

Section 6.—Utilisation des forêts

Sous-section 1.—Abatage du bois

La diversité des conditions forestières au Canada crée la diversité des méthodes d'abatage. En général, le climat de l'Est du Canada est tel que la coupe et le transport des billots peuvent s'effectuer plus économiquement durant les mois d'automne et d'hiver. Des réseaux de lacs et de cours d'eau permettent dans la plupart des cas le flottage des billes depuis la forêt jusqu'à la scierie à un minimum de frais durant la crue printanière. L'industrie de l'abatage à l'est des Montagnes Rocheuses est donc presque entièrement saisonnière. Dans plusieurs cas, les bûcherons sont aussi employés aux opérations de flottage et des compagnies de développement, financées par les exploitants forestiers, entreprennent l'aménagement des rivières pour faciliter le passage du bois, lequel est finalement trié et livré aux propriétaires respectifs. En Colombie Britannique, la rareté de cours d'eau flottables et la plus grande dimension moyenne des billes nécessitent le recours à des méthodes tout à fait différentes. Les billes, réunies par des réseaux de câbles actionnés par des grues à vapeur, sont transportées aux scieries ou aux cours d'eau flottables par les chemins de fer forestiers ou par camions automobiles. Ces opérations sont plus ou moins indifférentes au gel, à la neige ou la crue des eaux et se poursuivent presque toute l'année durant.

Dans l'Est du Canada, les opérations de coupe de bois en forêt sont exécutées par les propriétaires de scieries ou par les locataires de terres boisées, souvent par l'intermédiaire d'entrepreneurs, de sous-entrepreneurs ou de tâcherons. Dans les parties du pays où la population est plus dense, des quantités considérables de bois sont sciées sur commande pour le compte de particuliers qui l'amènent à la scierie ou bien par de petites scieries qui achètent les billots des cultivateurs. Le bois à pulpe non ouvré, les poteaux, traverses et autres produits de la forêt ont une valeur marchande; mais les billes de sciage, appartenant en général aux propriétaires de la scierie, ne sont généralement pas vendues sous cette forme. Dans la Colombie Britannique, le plus souvent, l'abatage du bois en forêt constitue une entreprise distincte par les locataires de terres boisées qui coupent et vendent les billots sur les marchés. Très souvent les propriétaires de scieries achètent leur entière provision de bois des entrepreneurs d'abatage.

En étudiant le cours des opérations forestières il ne faut pas oublier que les forêts fournissent non seulement les matières premières des scieries, pulperies, distilleries de bois, fabriques de charbon de bois, de laine de bois et d'autres produits, mais qu'elles fournissent les billots, le bois à pulpe et le bois pour exportation à l'état naturel ou comme combustible, ainsi que les poteaux, traverses de chemins de fer, piquets et perches de clôture, étais de mines, pilotis et autres produits primaires qui sortent des chantiers tout prêts pour l'exportation. Il y a encore nombre de produits forestiers d'importance moindre, comme les arbres de Noël, le sucre et le sirop d'érable, la gomme de sapin, la résine, le cascara, la mousse et le tan, qui concourent tous à grossir le total.

Les importations et les exportations de produits forestiers au cours de 1936 à 1939 sont données aux tableaux 16 et 17 du chapitre sur le commerce extérieur.